

CRITÈRES D'APTITUDE ÉLIGIBILITÉ ET SÉCURITÉ DES DONNEURS

Aylin Jaspersen

14 novembre 2025 – Journée de formation romande en médecine transfusionnelle



CONTENU

Règles de base d'éligibilité

- Sécurité des donneurs
- Sécurité du destinataire

Exigences légales

- Le droit suisse
- Législation de l'UE
- Transfusion Suisse CRS (T-CH)

Eligibilité - obligations Hémovigilance

- Aperçu
- Maladies infectieuses
- Événements indésirables chez les donneurs





Deux règles de base d'aptitude

Sécurité des donneurs Sécurité du destinataire





DEUX RÈGLES DE BASE

PRÉVENIR LES RISQUES CHEZ LE DONNEUR ET LE RECEVEUR

#1 Prévention des risques pour le donneur

Risques à court terme





Risques à long terme





2 Prévention des risques pour le receveur

Risques infectieux



Risques liés aux médicaments



Réactions immunologiques



Qualité des globules rouges





PRÉVENTION DES RISQUES: DONNEURS

Prévention des risques à court terme



Réactions indésirables et blessures du donneur

Poids ≥ 50 kg Manger/boire avant le don Effet indésirable lors d'un don antérieur ? Pas de effort physique avant/ après le don Pas de stress Épilepsie



Risque de décompensation cardio-vasculaire

Pression systolique <100 ou >180 mmHg
Pression diast. >100 mmHg
Pouls < 60/ min avec bêta-bloquants

Anomalies cardiovasculaires (connu ou suspicion):
Arythmie
CHD, accident vasculaire cérébral, AIT
Valvulopathies
Insuffisance cardiaque



Risque d'hémorragie ou d'hématome avec complications

Pathologies hémostatiques



PRÉVENTION DES RISQUES: DONNEURS

Prévention des risques à long terme



Risque d'anémie

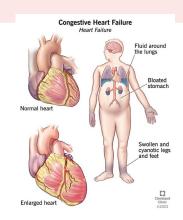
Grossesse Faible taux d'hémoglobine Entraide pour les dons Poids > 50 kg Opérations/interventio ns médicales

Risque de l'état de santé

Anomalies détérioration de cardiovasculaires connues ou suspectées

Maladies aiguës ou chroniques













PRÉVENTION DES RISQUES: RECEVEUR RÈGLE DE BASE # 2

Risques infectieux

Bactérien	Syphilis, fièvre Q, brucellose,	Maladie
Virale	VHB, VHC, VHE, VIH, VNO,	Maladie/exposition (y compris opérations, antécédents de voyage)
Parasitique	Chagas, Paludisme,	Maladie/Risque d'exposition (y compris l'historique des voyages)
Prions	CJD (MCJ)	Risque d'exposition
Maladies émergentes	???	VIRAL VECTORS Vesicular Stomatifis virus Adenovirus Adenovirus Adenovirus Adenovirus

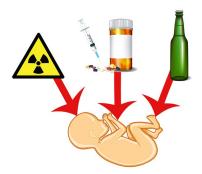


PRÉVENTION DES RISQUES: RECEVEUR RÈGLE DE BASE # 2

Risques liés aux médicaments

Anticoagulants	Diminution de la qualité des thrombocytes
Médicaments tératogènes	Effet tératogène (?)
Médicaments présentant un risque de MCJ	Hormones de croissance (avant 1986) Hormones de fertilité (avant 1986)
Drogues injectables non prescripts	Risque infectieux







PRÉVENTION DES RISQUES: RECEVEUR

Réactions immunologiques

TRALI → risque élevé si le plasma provient de donneuses

Qualité des globules rouges

- Anémie falciforme
- Thalassémie majeure
- Polycytémie vraie
- Déficit en G6PD





Exigences légales

- Législation suisse
- Législation de l'UE
- Transfusion Suisse SRC



EXIGENCES LÉGALES

LOIS APPLICABLES



Loi fédérale sur les produits thérapeutiques

8

Ordonnance sur les médicaments Ordonnance sur les autorisations dans le domaine des médicaments (OAMéd) Recommandation R (95) 15 du Conseil de l'Europe





Guide to the preparation, use and quality assurance of blood components



EXIGENCES LÉGALES



Loi sur les produits thérapeutiques (LPTh)

Art. 36 Aptitude à donner son sang

- ² Doivent être exclus des donneurs les personnes:
- a. dont la santé pourrait être altérée par le prélèvement de sang;
- b. dont le sang pourrait transmettre des agents pathogènes.



EXIGENCES LÉGALES LE DROIT SUISSE



Ordonnance sur les autorisations dans le domaine des médicaments (OAMéd)

Art. 29 Aptitude à donner son sang

- L'aptitude à donner son sang doit être appréciée par un médecin diplômé expérimenté en matière de transfusion sanguine ou par une personne formée à cet effet et placée sous la surveillance d'un médecin diplômé.
- Refers to EDQM Guide
- ⁴ Doivent notamment être exclus:
 - a. les personnes chez lesquelles une infection par le VIH a été diagnostiquée;
 - b. les personnes malades du sida ou présentant des symptômes suggérant cette maladie;
 - c. les personnes dont le comportement entraîne un risque d'infection par le VIH;
 - d. les partenaires intimes des personnes visées aux let. a à c;
 - e. les personnes présentant un risque spécifique d'infections à prions;
 - f. les personnes ayant subi des greffes de transplants d'origine animale.



APTITUDE AU DON LÉGISLATION DE L'UE



EDQM Guide

Sélection des donneurs

Chapitre 2.2

• Évaluation médicale du donneur

Chapitre 2.3

- Problèmes de santé non infectieux
- Maladies infectieuses
- Interventions ou traitements (médicaments injectables)

2.2.	Medic	al assessment of donors
	2.2.1.	Donor eligibility
	2.2.2.	Donor age
	2.2.3.	Donor haemoglobin
	2.2.4.	Iron stores
	2.2.5.	Questionnaire and interview
2.3.	Dono	r deferral
	2.3.1.	General remarks
	2.3.2.	Non-infectious medical conditions
	2.3.3.	Infectious diseases
	2.3.4.	Interventions and treatments



CRITÈRES D'APTITUDE

Loi sur les produits thérap

Art. 36 Aptitude à donner sor

Doivent être exclus des do
 a. dont la santé pourrait êtr

EDQM Guide

Allergy and anaphylaxis

STANDARD

- controlled with medication (except for oral cor immunosuppressive medical treatment) or wit accepted as donors (Evidence level C, E).
- 2.3.2.3. Donors who have had a recent episode of an allergic reaction should be deferred for 2 w (Evidence level C, E).

Maladies allergiques

Définition

T-CH Prescriptions

Réaction d'hypersensibilité, c.-à-d. réponse inadaptée du système immunitaire à une substance habituellement inoffensive.

Degré de gravité et nature des symptômes:

- Grade 1: prurit, érythème, urticaire, angiœdème
- Grade 2: grade 1, rhinorrhée (écoulement nasal), enrouement, dyspnée, nausées, vomissement, tachycardie, hypotension, troubles du rythme cardiaque
- Grade 3: grade 1, vomissement, œdème des voies respiratoires supérieures, bronchospasme, choc
- Grade 4: grade 1, vomissement, arrêt respiratoire, arrêt cardiaque

Traitement

Accepter si actuellement aucun symptôme ou seulement des symptômes légers (grade 1) avec ou sans traitement (local, antihistaminique, en aérosol).

CIT si symptômes de grade 2, jusqu'à régression des symptômes.

CIT si traitement corticoïde oral, jusqu'à 2 semaines après la fin du traitement.

CIT si traitement immunosuppresseur (p. ex. par anticorps monoclonal [anti-lgE]), jusqu'à 1 an après la fin du traitement.

CIT si symptômes de grade 3 ou 4, jusqu'à 2 semaines après rétablissement complet.

CIT si allergie de contact à du matériel utilisé pour le prélèvement sanguin (désinfectant pour les mains, gants, pansement adhésif) en l'absence de produit de remplacement sur place.



EXIGENCES LÉGALES LE DROIT SUISSE



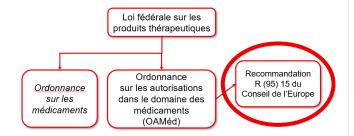
OAMéd

Art. 35 Documentation et traçabilité

- ¹ [...] est tenu de documenter toutes les opérations déterminantes du point de vue de la sécurité, [...]
- ² [...] À cet effet, il doit apposer sur chaque don de sang un numéro spécifique permettant d'identifier en tout temps et de manière univoque le don, le donneur, son anamnèse, les produits sanguins réalisés à partir de ce don et tous les documents concernant ces produits.
- ³ Tout prélèvement de sang doit faire l'objet d'un procès-verbal consignant les données suivantes:
 - a. la date et l'identification du don et du donneur
 - b. les informations relatives à la décision concernant l'aptitude à donner du sang et, le cas échéant, le motif justifiant l'exclusion d'un donneur;
 - c. les résultats des tests et leur interprétation.



EXIGENCES LÉGALES



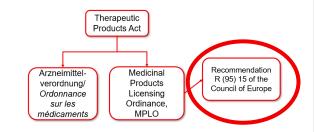
Confidentialité et identification

EDQM Guide

- La confidentialité du dossier du donneur doit être assurée
 - Accès à l'information
 - Modification des informations
- À chaque don, le dossier du donateur doit être consulté, vérifié et complété



EXIGENCES LÉGALES LÉGISLATION DE L'UE



Dossier du donneur

EDQM Guide

Collecte record de la donation:

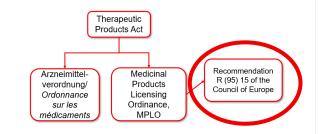
- composant(s) sanguin(s) prélevé(s)
- Date
- don
- Nombre
- l'identité et les antécédents médicaux du donneur

Don sans succes : raisons de l'échec du don

Détails de tout événement indésirable et réaction.







Principes éthiques

EDQM guide

Préface

Principes directeurs dans les pays européens :

- Promotion du don de sang volontaire et non rémunéré
- Assistance mutuelle
- Utilisation optimale du sang et des produits sanguins
- Protection du donneur et du receveur.

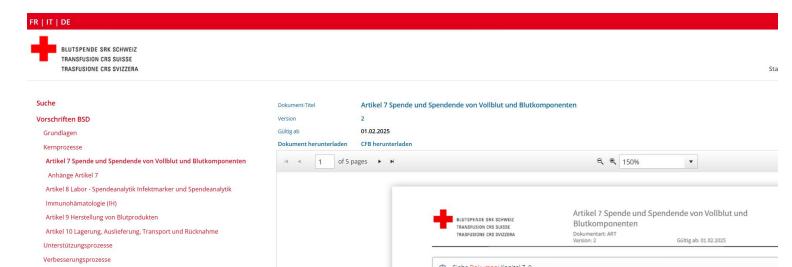
Chapitre 2 - Sélection des donneurs

2.1.1. Principe du don volontaire non rémunéré



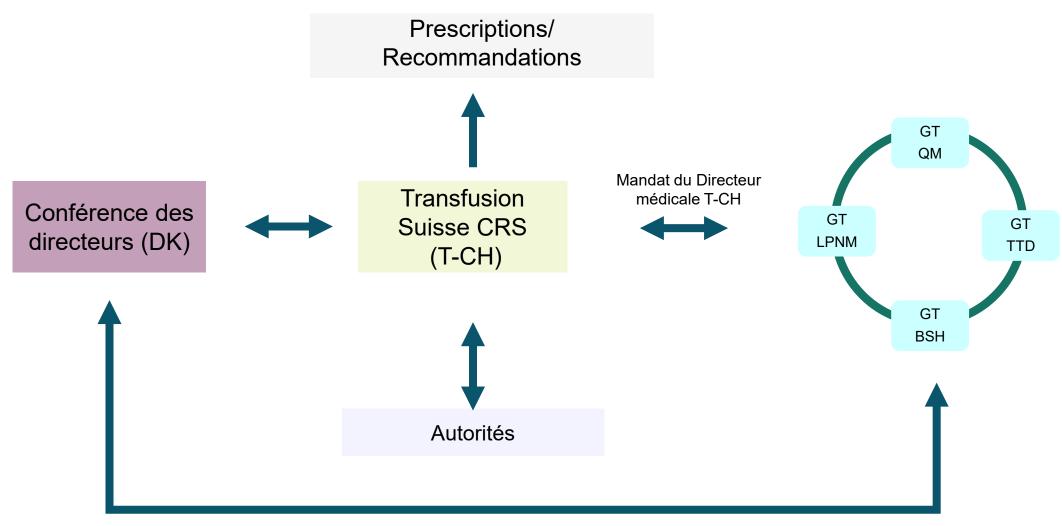
PRESCRIPTIONS

- > Réglementations, méthodes et instruments normalisés
- > Définition de la manipulation du sang et des produits sanguins
 - Sur la base des lois et règlements
 - Science et technologie de pointe
 - Procédés réglementés, par exemple pour
 - Soins aux donneurs, sélection des donneurs et don de sang
 - Analyse des dons





PRESCRIPTIONS TRANSFUSION SUISSE CRS





Aptitude au don Obligations





OBLIGATIONS ENVERS DONNEUR

PROTECTION DU DONNEUR

Le donneur a le droit de

- Confidentialité et autonomie
- Consentement éclairé
- Protection contre les dommages
 - Événements indésirables
 - De se sentir en mauvaise santé s'il y a une contre-indication au don
- Recevoir les résultats des tests s'ils sont importants pour sa santé
- Recevoir des conseils sur les résultats de ces tests.





OBLIGATIONS ENVERS DONNEUR FICHE D'INFORMATION

T-CH Annexe 7.7

Base du consentement éclairé

- Processus de don
- Critères de aptitude (explication des risques)
- Analyses effectuées
- Information post-don
- Recommandations avant et après le don

sang. Pour obtenir des renseignements sur les différentes maladies et leurs voies de transmission, consultez le site Internet de l'OFSP. Si l'un des tests est réactif, vous en êtes immédiatement informé(e) et le sang prélevé n'est pas transfusé. Néanmoins, il existe toujours un certain délai entre le moment de la contamination et celui à partir duquel les tests biologiques deviennent réactifs. Il est alors possible qu'un agent infectieux soit transmis au receveur sans que le centre de transfusion ne puisse le reconnaître et l'éviter. C'est pourquoi la sincérité de vos réponses au questionnaire est essentielle. De même, on détermine chez chaque donneur les groupes sanguins ABO, Rhésus D et éventuellement d'autres groupes importants en médecine transfusionnelle (à l'aide d'analyses génétiques si nécessaire).

3. Veuillez informer votre centre de transfusion sanguine dans les meilleurs délais si:

_-DE

oto et

Informationsblatt für BlutspenderInnen

Blut und Bluttransfusionen

Blut und seine Bestandteile erfüllen viele lebenswichtige Funktionen im menschlichen Körper. Bei Kranken und Verunfallten kann eine Bluttransfusion notwendig sein, um deren Leben zu retten oder die Heilung zu ermöglichen. Die Bluttransfusion ist die häufigste medizinische Massnahme, welche bei im Spital behandelten Patienten durchgeführt wird. Sie ist in der Schweiz nur möglich, solange sich genügend gesunde, freiwillige Blutspender finden.

INTERREGIONALE BLUTSPENDE SRK

TRANSFUSION INTERREGIONALE CRS

Weiterführende Informationen zur Funktion des Blutes, zu den verschiedenen Arten von Blutprodukten und zu deren Nutzen für die Patienten finden Sie auf der Blutspende SRK Schweiz Website.

Sie haben zudem jederzeit die Möglichkeit, weitere Fragen zu stellen.

Bei der Blutspende punktieren wir eine Vene in der Ellenbeuge und entnehmen Ihnen innerhalb von rund 10 Minuten annähernd 1/2 Liter Blut. Dieser schnelle Blutverlust ist für eine gesunde Person in der Regel gut zu verkraften. Deshalb ist es wichtig, dass Sie gesund sind. Falls aus unseren Untersuchungen (Blutdruck und Hämoglobinbestimmung), Ihren Antworten auf dem Medizinischen Fragebogen oder aus dem medizinischen Gespräch hervorgeht, dass die Blutspende ein erhöhtes Risiko für Ihre Gesundheit darstellt, führen wir die Entnahme nicht durch. Auch bei Einhaltung aller Vorsichtsmassnahmen sind unerwünschte Nebenwirkungen während oder nach der Blutspende

- · Vorübergehender Kreislaufkollaps
- Lokale Komplikationen an der Einstichstelle in der Ellenbeuge (Bluterguss, Ausweitung eines Blutgefässes, Nervenverletzung)

Die meisten Nebenwirkungen sind harmlos und von kurzer Dauer.

- 1. Positiver Test für HIV (AIDS), Syphilis, Hepatitis C und Hepatitis B
- 2. Injektionen von Drogen (früher oder gegenwärtig)
- Bluttransfusionen nach dem 01.01.1980
- 4. Aufenthalt im Vereinigten Königreich (UK) (England, Wales, Schottland, Nordirland, Isle of Man, Kanalinseln, Gibraltar, Falklandinseln) zwischen 01.01.1980 und 31.12.1996 für insgesamt 6 Monate oder länger

- Aufenthalt in einem Malariagebiet in den letzten 6 Monaten ohne Erkrankung (falls Erkrankung mit Fieber, bitte dem Arzt des Blutspendedienstes melden)
- 6. Sexueller Kontakt* unter Annahme von Geld, Drogen oder
- 7. Erkrankung an einer Geschlechtskrankheit in den letzten 12
- 8 Sexueller Kontakt* mit einer neuen Partnerin / einem neuer Partner in den letzten 4 Monaten
- 9. Sexueller Kontakt* mit wechselnden Partnern/Innen (mehr als
- 10. Sexueller Kontakt* unter Männern in den letzten 12 Monater oder mit deren weiblichen Partnern
- 11. Aufenthalt für 6 Monate oder länger und / oder medizinische oder paramedizinische Eingriffe / Behandlungen inklusive Erhalt von Bluttransfusionen in Ländern mit erhöhter HIV-, HBV-, HCV-

12 Sevueller Kontakt* in den letzten 4 his 12 Monaten mit Partner

Le sang et ses composants (produits sanguins) ne sont pas utilisés seulement en vue de transfusions, mais également pour la fabrication et le développement de médicaments, de tests et d'appareils ainsi qu'à des fins de contrôle qualité, d'analyses biologiques, de recherche et d'enseignement.

5. Les autres usages du don de sang

Votre sang peut être précieux et utile pour les buts précités. Pour autant que vous y consentiez sur le questionnaire médical, des parties du prélèvement pourront être utilisées dans le cadre des applications et des buts susmentionnés. Selon le cas, il sera procédé à des analyses complémentaires fondées notamment sur la génétique.

Transfusion Interrégionale CRS ne fournit des échantillons de votre don à des entreprises ou organisations externes que dans le contexte de la recherche ou de l'enseignement en médecine, de la fabrication de médicaments ou de l'amélioration du diagnostic médical. Elle facture alors le travail de traitement et de préparation des échantillons. Les recettes générées par cette activité sont intégralement affectées à des projets visant à optimiser la qualité et la sécurité du prélèvement de sang et de la transfusion sanguine ainsi qu'à favoriser le développement de notre organisation à but non lucratif.

Vos données et les parties de votre don sont uniquement utilisées ou transmises sous forme anonymisée ou codée. Les dispositions de la loi fédérale sur la protection des données sont strictement res pectées en tout temps. Vous pouvez à tout moment vous opposer à l'anonymisation et au codage en vue d'une réutilisation dans les buts précités. Les parties déjà anonymisées de votre don ne peuvent être

Au cas où les analyses réalisées permettraient à Transfusion Interrégionale CRS de recueillir des informations importantes sur votre santé ou votre aptitude au don, vous en seriez immédiatement informé(e)

Un grand merci pour votre soutien!



OBLIGATIONS DU DONNEUR

PROTECTION DU RECEVEUR

Les donneurs sont tenus de:

- s'identifier correctement
- être honnête dans leurs réponses aux questions de dépistage
- informer le service de transfusion sanguine si son état de santé change après le don





OBLIGATIONS DU DONNEUR PROTECTION DU RECEVEUR

Information post-don (IPD)

- La raison d'une contre-indication au don n'est connue qu'après le don (maladie après le don, oublié a déclarer un risque...)
- Complications/ effets indésirables
- Non pertinent : les critères de santé qui ont été édictés que pour protéger le donneur (insuffisance pondérale, hypertension artérielle, etc.).
- Sensibilisez lors du don!



Nebenwirkungen nach der Spende?

Schwindel? Ungewöhnliche Müdigkeit? Fieber? Schweissausbrüche? Erbrechen? Schwächeanfall? Übelkeit?

Interregionale Blutspende SRK

ichspendeblut.ch



Empfehlungen nach der Blutspende

- → Verband mindestens 1.5 h belassen
- → Während 6 h viel trinken und genügend essen
- → Während 12 h keinen intensiven Sport treiben (Schwimmen, Jogging...)

Rufen Sie bei Nebenwirkungen oder untenstehenden Situationen (bis 14 Tagen nach der Spende) die folgende Nummer an:

+41 31 384 22 60 (24h)

- 1. Fieber, Erkältungssymptome (Husten, Schnupfen) o. Atembeschwerden
- 2. Falsche oder unvollständige Angaben anlässlich der Spende
- 3. Starker Bluterguss an der Einstichstelle

Bei Schwäche oder Schwindel unverzüglich hinlegen.



Hémovigilance

- Aperçu
- Maladies infectieuses
- Indésirables



HÉMOVIGILANCE APERÇU

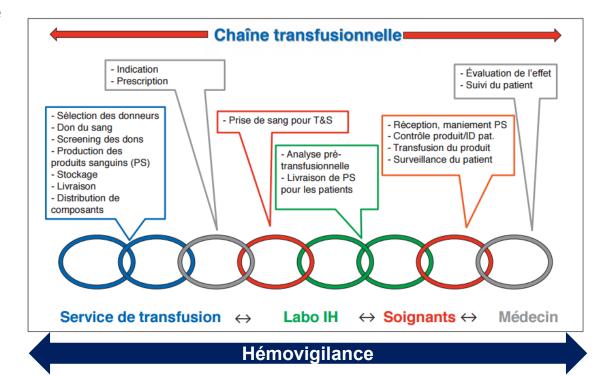
Objectif

Prévenir la survenue ou la répétition de ces événements et améliorer la sécurité de la thérapie transfusionnelle

Comment?

En enregistrant et en analysant les événements inattendus et indésirables de l'ensemble de la

chaîne transfusionnelle





HÉMOVIGILANCE APERÇU

- 1. Événements indésirables chez les donateurs
- 2. Renseignements après le don
 - Donné par le donneur (non-respect des critères d'éligibilité ou maladie après don)
 - infections transmissibles par le sang chez les donneurs de sang
 - Réactions transfusionnelles
- 3. Défaut de qualité grave lors de la fabrication
- 4. Matériovigilance

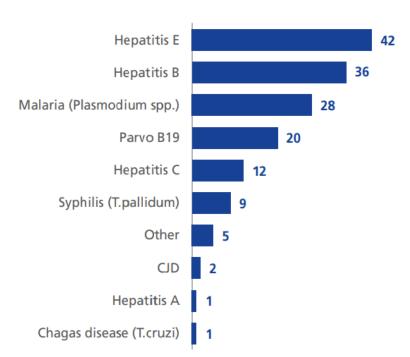


MALADIES INFECTIEUSES HÉMOVIGILANCE

2020

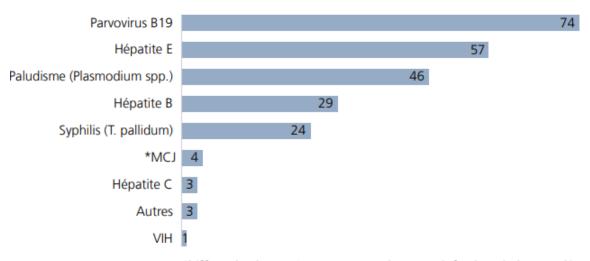
Graphique 17 Défauts de qualité et mesures de protection

Quality defects and protective measures reports



2023

Maladies infectieuses chez les donneurs de sang en 2023



Chiffres absolus ; « Autres » : toxoplasmose, infection virale sans détection d'un agent pathogène ; * MCJ : dons avant 2023

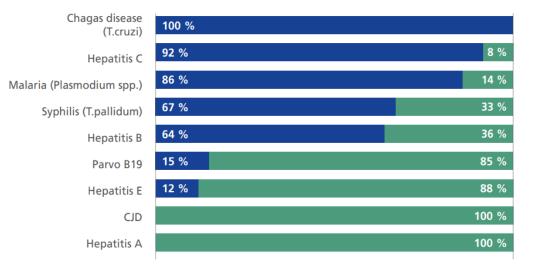
First time donor

Returning donor

2020

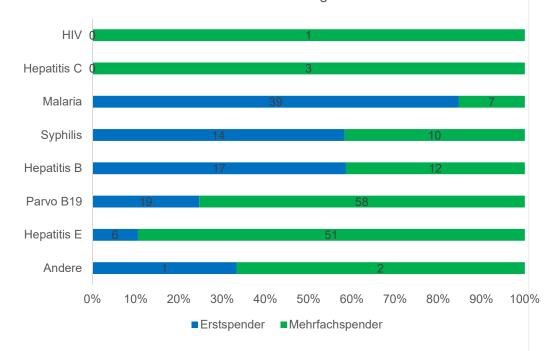
Graphique 18
Marqueurs infectieux chez le donneur

Infectious marker according to donor status



2023





Données of Swissmedic Rapport annuel d'hémovigilance 2023

Critères d'aptitude



MALADIES INFECTIEUSES HÉMOVIGILANCE

2021 2023

Procédures d'examen rétrospectif ciblées sur les donneurs					
Marqueurs infectieux Cas Infections constatées liées à une transfusion					
VIH	1	0	0		
VHB	6	0	0		
VHC	0	5	-		
VHE	10	0	0		

^{*} LBD MCJ : voir texte ; état : 01.05.2022

Procédures d'examen rétrospectif ciblées sur les donneurs en 2023					
Marqueurs infectieux	Cas	Infections liées à une transfusion constatées	En cours		
VHB	8	0	3		
VHC	0	-	-		
VHE	4	0	-		
VIH	0	-	-		
Syphilis (T.pallidum)	2	0	1		

Chiffres absolus, procédures clôturées : 14 ; LBD MCJ : voir texte



INFECTIONS BACTÉRIENNES HÉMOVIGILANCE

Réactions transfusionnelles septiques

Table 1. Septic transfusion reactions (fatalities) per year before and after pathogen inactivation implementation^a

Year	Conventional platelet component transfusion- related sepsis (fatal)b	INTERCEPT platelet component transfusion- related sepsis (fatal) ^c
2005	6 (2)	
2006	2 (0)	
2007	2 (0)	
2008	2 (0)	
2009	3 (1)	
2010	1(0)	
2011	0 (0)	0 (0)
2012		0 (0)
2013		0 (0)
2014		0 (0)
2015		0 (0)
2016		0 (0)
Total	16 (3)	0 (0)

2018;45:151-156

Nationwide Implementation of

^cTotal units 205,574.

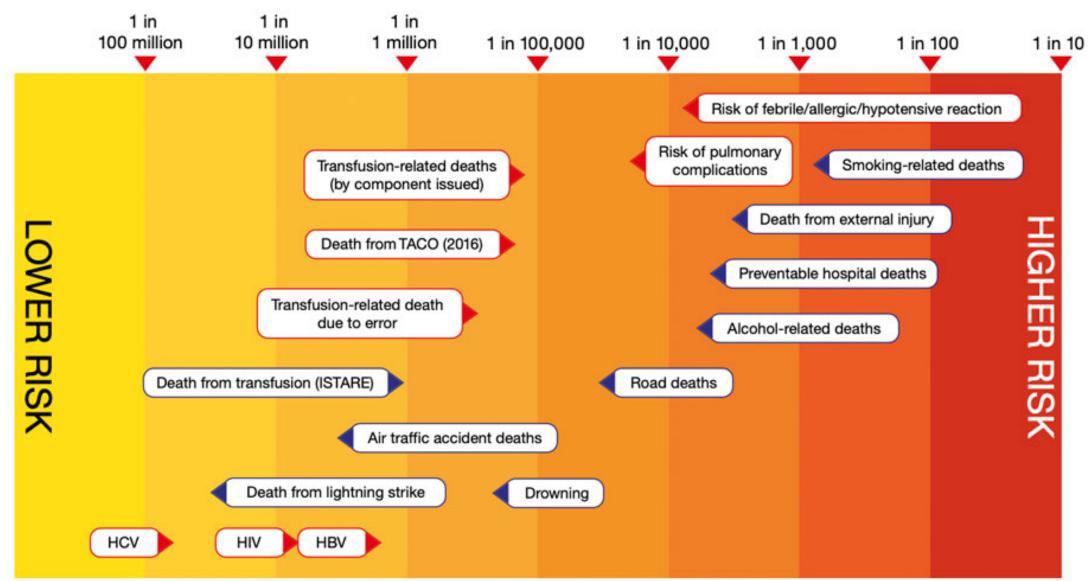
a'Two-sided Fisher's exact test p < 0.001.
b'Total units 158,502.

Pathogen Inactivation for All Platelet Concentrates in Switzerland. Jutzi M et al.

Transfus Med Hemother bTotal units 15



COMPARAISON DES RISQUES



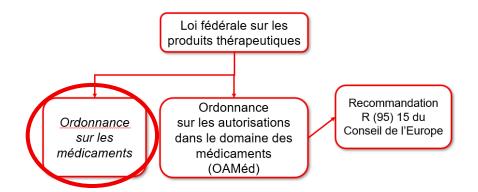


HÉMOVIGILANCE

Swissmedic utilise la classification du groupe de travail sur l'hémovigilance du donneur de l'ISBT, de l'IHN et de l'AABB en 2014

 A Symptômes locaux B Symptômes généralisés / réactions circulatoires vasovagales C Effets indésirables spécifiques de l'aphérèse D Réaction allergique E Réactions cardiovasculaires F Autres effets indésirables sévères 	Classi	Classification des effets secondaires chez les donneurs				
C Effets indésirables spécifiques de l'aphérèse D Réaction allergique E Réactions cardiovasculaires	Α	Symptômes locaux				
D Réaction allergique E Réactions cardiovasculaires	В	Symptômes généralisés / réactions circulatoires vasovagales				
E Réactions cardiovasculaires	С	Effets indésirables spécifiques de l'aphérèse				
	D	Réaction allergique				
F Autres effets indésirables sévères	E	Réactions cardiovasculaires				
	F	Autres effets indésirables sévères				

Base juridique de l'annonce à Swissmedic Art. 62 et Art. 63 para. 3 (Ordonnance sur les médicaments)





HÉMOVIGILANCE

Grade de sévé	érité des effets secondaires chez les donneurs
Grade 1	Léger - Symptômes localisés - Troubles légers - Rétablissement spontané / en peu de temps - Aucune intervention médicale nécessaire
Grade 2	Modéré - Localisé, même si plus étendu - Troubles plus marqués ou durant plus longtemps - Atteinte fonctionnelle - Rétablissement retardé - Éventuellement intervention nécessaire, p. ex. perfusion - Éventuellement traitement médical
Grade 3	Grave – mettant en jeu le pronostic vital – Intervention médicale nécessaire pour prévenir des lésions irréversibles ou sauver la vie du donneur (REA) – Transfert au service des urgences / hospitalisation nécessaires – Durée des troubles > 1 an après le don
Grade 4	Décès



HÉMOVIGILANCE

Rapport annuel sur les effets indésirables chez les donateurs de T-CH 2023

Effets indésirables (SNW) sang total (VB)

Tabelle 2 VB SNW total im Verlauf 2020 - 2023

	2020	2021	2022	2023
VB SNW [absolut]	2'312	2'371	2'672	2'613
VB Spenden total [absolut]	249'385	251'479	248'316	244'231
VB SNW [pro 1000 Spenden]	9.3	9.4	10.8	10.7

Effets indésirables (SNW) Aphérèse (Aph)

Tabelle 3 Aph SNW total Verlauf 2020 - 2023

	2020	2021	2022	2023
Aph SNW [absolut]	676	656	547	570
Aph Spenden total [absolut]	16'758	16'717	16'899	17'480
Aph SNW [pro 1000 Spenden]	40	39	32	33

INTERREGIONALE BLUTSPENDE SRK TRANSFUSION INTERREGIONALE CRS

EFFETS INDÉSIRABLES DONNEURS

HÉMOVIGILANCE

Tabelle 4 SNW nach Schweregrad, VB + Aph SNW total 2020 - 2023

	2020	2021	2022	2023
Grad 1	90%	92%	92%	92%
Grad 2	10%	8%	8%	7%
Grad 3	0.6%	0.2%	0.3%	0.5%

Effets indésirables par degré de gravité (gauche) et par catégorie (ci-dessous)

Tabelle 5 SNW nach Kategorie, Vollblut- + Apherese SNW total 2020 - 2023

	2020	2021	2022	2023
Kategorie A: Lokale Symptome / Punktionsbedingt	26%	27%	25%	20%
Kategorie B: Generalisierte Symptome / Vasovagale Kreislaufreaktionen	65%	65%	67%	74%
Kategorie C: Spezifische Nebenwirkungen bei Apherese	8%	8%	7%	6%
Kategorie D: Allergische Reaktionen	0.2%	0.0%	0.1%	0.3%
Kategorie E: Andere schwerwiegende Reaktionen	0.0%	0.0%	0.1%	0.2%
Kategorie F: Andere Nebenwirkungen, selten gemeldete Probleme	0.7%	0.7%	0.6%	0.5%

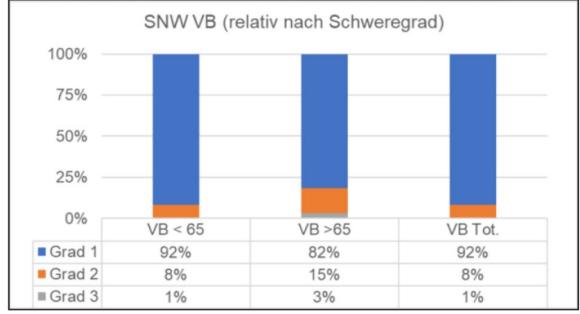
HÉMOVIGILANCE

Effets indésirables selon l'âge et la gravité

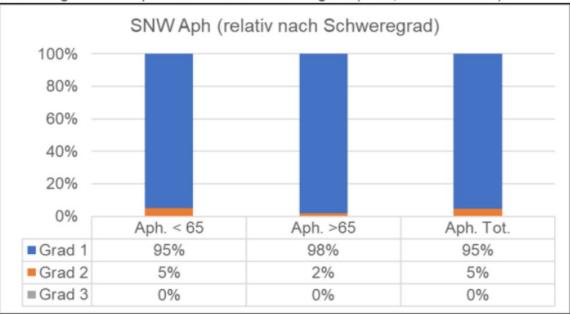
Don de sang total

Aphérèse









Criteres d'aptitude

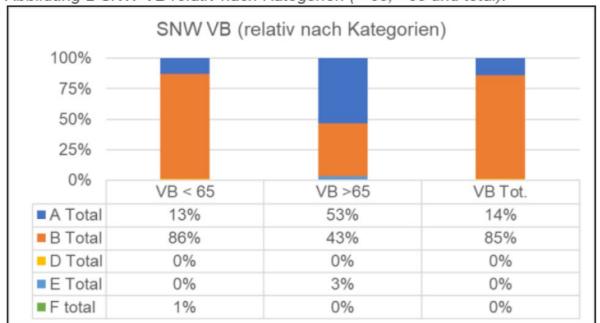


HÉMOVIGILANCE

Effets indésirables par âge et par catégorie

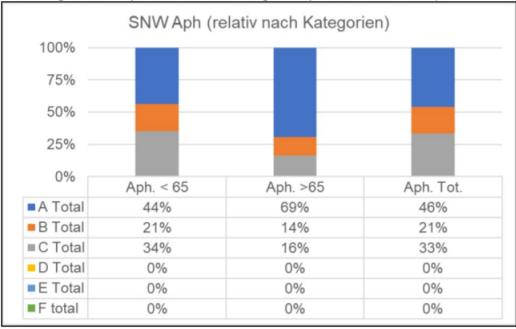
Don de sang total

Abbildung 2 SNW VB relativ nach Kategorien (< 65, >65 und total).



Aphérèse

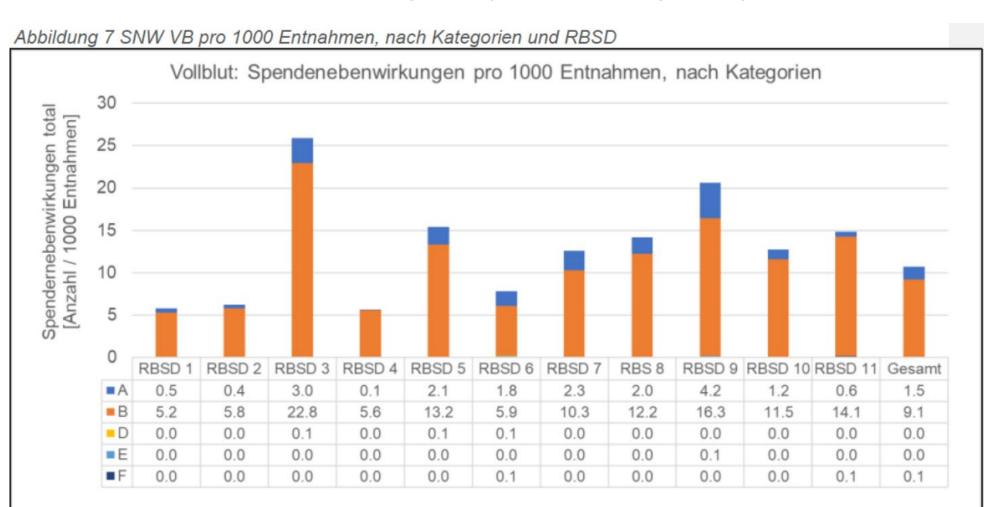
Abbildung 4 SNW Aph relativ nach Kategorien (< 65, >65 und total)





HÉMOVIGILANCE

Effets indésirables par catégorie (don de sang total) par SRTS

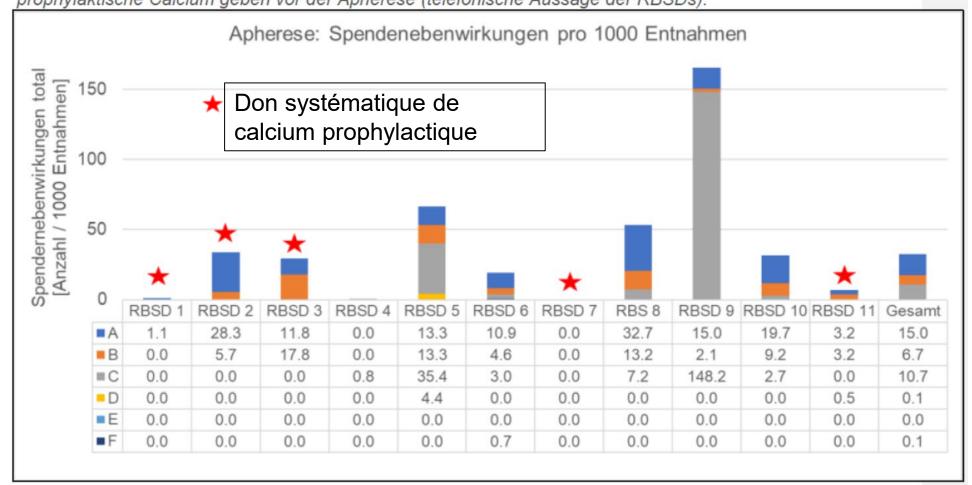




HÉMOVIGILANCE

Effets indésirables par catégorie (don d'aphérèse) par SRTS

Abbildung 9 SNW Aph pro 1000 Entnahmen, nach Schweregrad und RBSD. Roter Stern: RBSDs welche prophylaktische Calcium geben vor der Apherese (telefonische Aussage der RBSDs).













KONTAKT / CONTACT

Aylin JaspersenMurtenstrasse 137a
3008 Bern

Telefon 031 384 22 15 Aylin.jaspersen@itransfusion.ch www.ichspendeblut.ch